

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 18795 Numéro SIREN : 421 318 809 Nom ou dénomination : DEVON STORAGE FRANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2020 sous le numéro de dépôt 26599



20200265992019

DATE DEPOT : 04/06/2020

N° DE DEPOT : 26599

N° GESTION : 1998B18795

N° SIREN : 421318809

DENOMINATION : DEVON STORAGE FRANCE

ADRESSE : 90 avenue de Wagram 75017 Paris

MILLESIME : 2019

« DEVON STORAGE FRANCE »
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6.750.000 €uros
Siège social : 90 avenue de Wagram 75017 -
R.C.S. PARIS 421 318 809

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

05 JUIN 2020

PARIS
Sous le N° :

26593 R.

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019**

L'assemblée générale, constatant que l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'est soldé par un **bénéfice de 14.847.103,85 €uros**, décide de l'affecter au compte « **Report à nouveau** », qui se trouvera porté au montant **créditeur de 25.345.631 €uros**.

L'assemblée générale, constatant qu'il ressort un montant de bénéfices distribuables s'élevant à la somme de **25.345.631 €uros**, décide de procéder à une distribution de dividendes à concurrence de la somme de **21.937.500 €uros**, soit un dividende brut par action de **13 €uros**, cette distribution s'imputant :

- | | |
|---|--------------|
| • Sur le bénéfice de l'exercice à concurrence de | 14.847.104 € |
| • Sur le compte « report à nouveau » pour la somme de | 7.090.396 € |

<u>Soit le montant de la distribution</u>	21.937.500 €
--	---------------------

Cette distribution sera mise en paiement au siège social à compter du **6 mars 2020**.

**RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 4 MARS 2020**

L'assemblée générale, constatant que l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'est soldé par un **bénéfice de 14.847.103,85 €uros**, décide de l'affecter au compte « **Report à nouveau** », qui se trouvera porté au montant **créditeur de 25.345.631 €uros**.

L'assemblée générale, constatant qu'il ressort un montant de bénéfices distribuables s'élevant à la somme de **25.345.631 €uros**, décide de procéder à une distribution de dividendes à concurrence de la somme de **21.937.500 €uros**, soit un dividende brut par action de **13 €uros**, cette distribution s'imputant :

- | | |
|---|--------------|
| • Sur le bénéfice de l'exercice à concurrence de | 14.847.104 € |
| • Sur le compte « report à nouveau » pour la somme de | 7.090.396 € |

<u>Soit le montant de la distribution</u>	21.937.500 €
--	---------------------

Cette distribution sera mise en paiement au siège social à compter du **6 mars 2020**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Exercice clos le : 30 septembre 2019

Durée : 12 mois



Le Président

« DEVON STORAGE FRANCE »

**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6.750.000 €EUROS**

**Siège social : 90 avenue de Wagram
75017 – PARIS**

R.C.S. PARIS 421 318 809

BILAN CLOS LE 30.09.2019

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a horizontal line and a flourish.

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2			
Adresse de l'entreprise 64 rue du Ranelagh 75016 PARIS		Durée de l'exercice précédent *		1 2			
Numéro SIRET *		4 2 1 3 1 8 8 0 9 0 0 0 3 3		Néant ☐ *			
				Exercice N clos le 3 0 0 9 2 0 1 9			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	915 855 596 108 319 746		
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	5 802 066 230 282 5 571 784		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	627 504 161 962 465 543		
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	2 147 062 2 147 062			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	14 428 518 2 892 996 11 535 522			
	Autres titres immobilisés	BD	BE	400 000 400 000			
	Prêts	BF	BG	953 595 210 000 743 595			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	507 868 507 868			
TOTAL (II)		BJ	BK	25 782 467 4 091 348 21 691 119			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	1 020 000 210 000 810 000		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	679 852 64 106 615 745		
		Autres créances (3)	BZ	CA	19 713 620 19 713 620		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	886 967 886 967		
		Disponibilités	CF	CG	3 229 865 3 229 865		
			CH	CI	70 980 70 980		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	CK	25 601 284 274 106 25 327 178			
	TOTAL (III)						
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	51 383 751 4 365 455 47 018 296			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	14 428 518	(3) Part à plus d'un an :	CR	76 928
Clause de réserve de propriété :		Immobilières :	Stocks :		Créances :		

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐ *
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 750 000...)	DA	6 750 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	675 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)	DG		
	Report à nouveau	DH	10 498 527	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	14 847 104	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	32 770 631
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 600 145	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐ 400 000)	DV	2 038 172	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	19 662	
	Dettes fiscales et sociales	DY	173 105	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	416 581	
Compte réglat.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	14 247 665	
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	47 018 296	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 579 181	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	145		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SAS DEVON STORAGE France				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	12 500	FB		FC	12 500	
	Production vendue	biens * services *	FD	331 962	FE		FF	331 962
			FG	700 930	FH		FI	700 930
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 045 392	FK		FL	1 045 392	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	5 219	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 962	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 053 573
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	18 436
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	944 116
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	46 580
	Salaires et traitements *						FY	439 044
	Charges sociales (10)						FZ	184 624
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	272 104
			- dotations aux provisions				GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	210 000
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	13 177
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 128 080
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 074 508)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	27 936 075
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	1 171 336
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	3 081
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	125 479
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	58 352
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	475
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	27 650
	Total des produits financiers (V)						GP	215 038
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	2 802 996
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	440 719
	Différences négatives de change						GS	119 651
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	7 855
	Total des charges financières (VI)						GU	3 371 220
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 156 183)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	22 534 048	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	25		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	280		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	305		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	395		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	443		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	838		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(533)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	7 686 411	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	29 204 990	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	14 357 886	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	14 847 104	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	2 696		
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9) Dont transferts de charges		A1	5 219		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
	PENALITES AMENDES		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
CESSION IMMO FIN		395		280		
AUTRES PRODUITS EXCEPT				25		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐ *						
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	6 482 478	KE	230			
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ	235 669	KK	5 566 397		
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KN			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants M2		KP		KQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3		KS		KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW	KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	466 916	LC	160 588		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ			
	Avances et acomptes			LK		LL	LM			
	TOTAL III			LN	702 584	LO	LP	5 726 986		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
		Autres participations		8U	8 562 165	8V		8W	10 745 132	
Autres titres immobilisés		IP	400 000	IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières		IT	3 844 234	IU		IV	630 098			
TOTAL IV		LQ	12 806 399	LR		LS	11 375 230			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	19 991 461	ØH		ØI	17 102 446			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO	5 566 397	LV	456	LW	915 855	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	5 802 066	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT	627 504	MU
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	6 429 570	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations		IO		ØX	2 731 717	ØY	16 575 580	ØZ
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	400 000	2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	3 012 869	2F	1 461 462	2G		
TOTAL IV		I3		NI	5 744 586	NK	18 437 042	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	5 566 397	ØK	5 745 042	ØL	25 782 467	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2019

Exercice N clos le 3 0 0 9 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE =
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SAS DEVON STORAGE FranceNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	376 758	PF	219 530	PG	179	PH	596 108
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	230 282	PN		PO		PQ	230 282
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	100 423	QE	46 064	QF		QG	146 486
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	8 965	QM	6 510	QN		QO	15 475
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	339 670	QV	52 574	QW		QX	392 244
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	716 428	ØP	272 104	ØQ	179	ØR	988 352

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immoh. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	W1	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général des versements (NP + NQ + NR)	NW			Total général des versements (NS + NT + NU)	NY		
				Total général des versements (NW - NY)	NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGRIP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
	1	2	3	4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		6J	6K	6L	6M		
		9U	300 000	9V	2 592 996	9W	2 892 996
		6G		6H	210 000	6I	210 000
	Sur stocks et en cours	6N		6P	210 000	6Q	210 000
	Sur comptes clients	6T	64 106	6U		6V	64 106
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z	
	TOTAL III	7B	364 106	TV	3 012 996	TZ	3 377 102
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	364 106	UB	3 012 996	UC	3 377 102
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	210 000	UF			
	- financières	UG	2 802 996	UH			
	- exceptionnelles	UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		14 428 518	UM	14 428 518	
	Prêts (1) (2)	UP		953 595	UR	953 595	
	Autres immobilisations financières	UT		507 868	UV	507 868	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		76 928		76 928	
	Autres créances clients	UX		602 924		602 924	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY		5 800		5 800	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		344		344	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		103 410		103 410
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC		9 336 886		9 336 886	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		10 267 179		10 267 179	
	Charges constatées d'avance	VS		70 980		70 980	
	TOTAUX		VT		36 354 432	VU	34 816 042
RENNVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD		166 080			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		3 012 869			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF		2 770 200			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		145	145		
	à plus d'1 an à l'origine	VH		11 600 000		11 600 000	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		468 484	400 000	68 484	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		19 662	19 662		
Personnel et comptes rattachés		8C		13 290	13 290		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		44 063	44 063		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		113 309	113 309		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		2 443	2 443		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI		1 569 688	1 569 688		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		416 581	416 581		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY		14 247 665	VZ	2 579 181	
RENNVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		4 800 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Désignation de l'entreprise SAS DEVON STORAGE France		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N clos le 31/03/2019		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	14 847 104	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D))		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	395	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					I7	7 686 411	
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	22 101 767
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)			I8	
		- imposées au taux de 0 %			ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme			WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions			WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR	136 811
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-13* et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
						TOTAL I	WR	44 772 488
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV		
			- imposées au taux de 0 %			WH		
			- imposées au taux de 19 %			WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WV		
			- imputées sur les déficits antérieurs			XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A	XA		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Entreprises nouvelles - Crépipe (entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	XF	
	Pôle de compétitivité tiers CICE (art. 44 quaterdecies)	I6	Sociétés investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
	220-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1P	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies)		PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS	94 109
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	Z1	XG		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	XH	94 109
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	44 678 379			
		déficit (II moins I)				XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL	1 193 557	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	43 484 822	XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	1 193 557	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	1 193 557	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	18 374	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2019

Désignation de l'entreprise : <u>SAS DEVON STORAGE France</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	QC	3 149 897	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	QD	7 348 630		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	QE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	QF	10 498 527		Report à nouveau	ZG		10 498 527					
										TOTAL II		ZH	10 498 527
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7		YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT		70 708				
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8		XQ		314 855				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS		346 243				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES		ST		212 310				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ		944 116				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW		1 119				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS		9Z		45 461				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX		46 580				
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY						
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *						QB						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						QS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		1,35	%			
	- Numéro de centre agréé *	XP											
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JM	484 822	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble	JN	576 569	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale												
	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe			JJ	4 1 8 3 5 5 2 9 3 0 0 0 6 3						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	(1)	Valeur d'origine*	(2)	Valeur nette réévaluée*	(3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	(4)	Autres amortissements*	(5)	Valeur résiduelle	(6)
I - Immobilisations*	1	CESSION TITR	443							443	
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
	10										
	11										
	12										

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	(7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	(8)	Court terme	(9)	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)	(11)
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %		
I - Immobilisations*	1	280	(163)	(163)						
	2									
	3									
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
	10									
	11									
	12									
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+						
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+						
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+						
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+						
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans								
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice								
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme								
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*								
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (8))				(163)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))										
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (1)										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France

Néant

☒ *① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ①.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
		À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾	
①		②	③	④	⑤	⑦
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2019

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS DEVON STORAGE France</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 16 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SAS DEVON STORAGE France										Néant ☐ *																						
Exercice ouvert le: 01/10/2018 et clos le: 30/09/2019										Données en nombre de mois		1	2																			
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																																
Effectif moyen du personnel * :										YP	8,00																					
Dont apprentis										YF																						
Dont handicapés										YG																						
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL																						
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																																
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																																
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	1 045 392																					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK																						
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL																						
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT																						
TOTAL 1										OX	1 045 392																					
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	2 962																					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE																						
Subventions d'exploitation reçues										OF																						
Variation positive des stocks										OD																						
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI																						
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT																						
TOTAL 2										OM	2 962																					
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																																
Achats										ON	142 050																					
Variation négative des stocks										OQ	18 436																					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	516 147																					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS	271 413																					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ																						
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	13 177																					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU																						
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OG																						
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY	163																					
TOTAL 3										OJ	961 386																					
IV - Valeur ajoutée produite																																
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										OG	86 968																					
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																																
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).										SA	72 462																					
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																																
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																																
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	☒																					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)										GX	1 045 392																					
Effectifs au sens de la CVAE *										EY	8,00																					
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										HX																						
Période de référence										GY	0	1	/	1	0	/	2	0	1	8	GZ	3	0	/	0	9	/	2	0	1	9	
Date de cessation										HR			/			/																
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																																
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																																

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

30092019

N° SIRET

4 2 1 3 1 8 8 0 9 0 0 3 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS DEVON STORAGE France

ADRESSE (voie)

64 rue du Ranelagh

CODE POSTAL

75016

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

1620750

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

66750

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

S.A.R.L.

Dénomination

IEA II

N° SIREN (si société établie en France)

418355293

% de détention

96,04

Nb de parts ou actions

1620750

Adresse :

N°

78

Voie

AVENUE RAYMOND POINCARÉ

Code Postal

75016

Commune

PARIS

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

30092019

N° SIRET

4 2 1 3 1 8 8 0 9 0 0 0 3 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS DEVON STORAGE France

ADRESSE (voie)

64 rue du Ranelagh

CODE POSTAL

75016

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

29

Forme juridique

SARL

Dénomination

WSV FRANCE BIS

N° SIREN (si société établie en France)

414608596

% de détention

100,00

Adresse :

N° 90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

L2JS

N° SIREN (si société établie en France)

521504431

% de détention

33,33

Adresse :

N° 69

Voie

AVENUE RAYMOND POINCARÉ

Code Postal

75116

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

TRILOGIE

N° SIREN (si société établie en France)

812053254

% de détention

15,67

Adresse :

N° 90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

DU SOLEIL

N° SIREN (si société établie en France)

793613969

% de détention

50,00

Adresse :

N° 90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

NATURE ET SOLEIL

N° SIREN (si société établie en France)

411986516

% de détention

50,00

Adresse :

N° 90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

SIP

N° SIREN (si société établie en France)

378884209

% de détention

99,00

Adresse :

N° 90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

AZUR INVEST

N° SIREN (si société établie en France)

821147865

% de détention

50,00

Adresse :

N° 19

Voie

RUE HENRY BARBUSSE

Code Postal

92110

Commune

CLICHY

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

BYZINVEST

N° SIREN (si société établie en France)

443651666

% de détention

50,00

Adresse :

N° 90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2	Extension
4	

SAS DEVON STORAGE France

Forme juridique	SNC	Dénomination	GUSTAVE
N° SIREN (si société établie en France)	814973111	% de détention	25,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	DU HEAUME
N° SIREN (si société établie en France)	821662608	% de détention	25,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES
Code Postal	75006	Commune	PARIS
		Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	NALEDOM
N° SIREN (si société établie en France)	532613270	% de détention	100,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	AGORA 7
N° SIREN (si société établie en France)	827464421	% de détention	60,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	POP 19
N° SIREN (si société établie en France)	832562458	% de détention	30,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

Forme juridique	SARL	Dénomination	SECORAP
N° SIREN (si société établie en France)	490961976	% de détention	51,02
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	DU MONTAGE
N° SIREN (si société établie en France)	830249587	% de détention	50,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINT PERES
Code Postal	75006	Commune	PARIS
		Pays	FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	JACOB INVESTISSEMENTS
N° SIREN (si société établie en France)	531557312	% de détention	99,80
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	FONCIERE DE DEVELOPPEMENT
N° SIREN (si société établie en France)	429668973	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3	Extension
4	

SAS DEVON STORAGE France

Forme juridique	SNC	Dénomination	DES 2 MONDES
N° SIREN (si société établie en France)	829409366	% de détention	10,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES
	Code Postal 75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SCCV	Dénomination	DES POUCE VERTS
N° SIREN (si société établie en France)	831396916	% de détention	25,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES
	Code Postal 75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	TRACMURS
N° SIREN (si société établie en France)	835010711	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	DES VIOLETTES
N° SIREN (si société établie en France)	833374143	% de détention	50,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES
	Code Postal 75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	QFP
N° SIREN (si société établie en France)	839797016	% de détention	49,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	BESIDE CAPITAL
N° SIREN (si société établie en France)	847762390	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	LBP INVEST
N° SIREN (si société établie en France)	844878890	% de détention	40,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	DU CAPITAL
N° SIREN (si société établie en France)	853995264	% de détention	50,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES
	Code Postal 75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	DE LA VERRERIE
N° SIREN (si société établie en France)	844802267	% de détention	35,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Extension

SAS DEVON STORAGE France

Forme juridique	SAS	Dénomination	NEWCO PLACE DES LICES 2019	
N° SIREN (si société établie en France)	850180696	% de détention	50,00	
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM	
	Code Postal 75017	Commune	PARIS	Pays FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	26 GAY LUSSAC	
N° SIREN (si société établie en France)	842778714	% de détention	50,00	
Adresse :	N° 30	Voie	RUE CAMBACERES	
	Code Postal 75008	Commune	PARIS	Pays FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	DES ARTIFICIERS	
N° SIREN (si société établie en France)	833873227	% de détention	33,30	
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES	
	Code Postal 75006	Commune	PARIS	Pays FR

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune		Pays

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune		Pays

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune		Pays

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune		Pays

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune		Pays

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune		Pays

EXEMPLAIRE GREFFE

DEVON STORAGE FRANCE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

64 rue du Ranelagh

75016 – PARIS

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
(EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019)

COMAUDITEX
Société de Commissariat aux Comptes
24, rue Erlanger
75016 - PARIS

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **DEVON STORAGE FRANCE** relatifs à l'exercice clos le **30 SEPTEMBRE 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, mentionnées dans le rapport de gestion sont incomplètes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.



L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

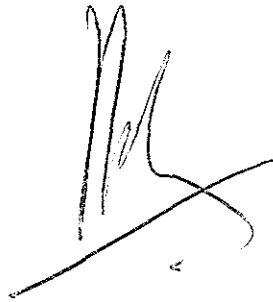
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.



S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs dans son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 13 février 2020



COMAUDITEX
Pierre GABORIAU
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	915 855	596 108	319 746	539 323	- 219 577
Fonds commercial				5 566 397	-5 566 397
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	5 802 066	230 282	5 571 784	5 386	5 566 398
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	627 504	161 962	465 543	357 528	108 015
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	2 147 062		2 147 062	2 143 269	3 793
Créances rattachées à des participations	14 428 518	2 892 996	11 535 522	6 118 896	5 416 626
Autres titres immobilisés	400 000		400 000	400 000	
Prêts	953 595	210 000	743 595	3 800 384	-3 056 789
Autres immobilisations financières	507 868		507 868	43 850	464 018
TOTAL (I)	25 762 467	4 091 348	21 691 119	18 975 033	2 716 086
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	1 020 000	210 000	810 000	1 038 436	- 228 436
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	679 852	64 106	615 745	515 537	100 208
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	493		493	25 065	- 24 572
. Personnel	5 800		5 800	1 850	- 3 950
. Organismes sociaux	344		344		344
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	103 410		103 410	85 935	17 475
. Autres	19 603 572		19 603 572	19 334 321	469 251
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	886 967		886 967	994 570	- 107 603
Disponibilités	3 229 865		3 229 865	7 465 236	-4 235 371
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	70 980		70 980	4 944	66 036
TOTAL (II)	25 601 284	274 106	25 327 178	29 275 614	-3 948 436
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	51 383 751	4 365 455	47 018 296	48 250 647	-1 232 351

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	6 750 000	6 750 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	675 000	675 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	10 498 527	3 149 897	7 348 630
Résultat de l'exercice	14 847 104	7 348 630	7 498 474
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	32 770 631	17 923 527	14 847 104
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles		4 557 468	-4 557 468
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	11 600 000	11 607 816	- 7 816
. Découverts, concours bancaires	145	17 009	- 16 864
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	468 484	779 520	- 311 036
. Associés	1 569 688	1 045 055	524 633
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 662	37 901	- 18 239
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	13 290	14 511	- 1 221
. Organismes sociaux	44 063	36 641	7 422
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	113 309	36 279	17 031
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 443	2 559	- 116
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	416 581	12 432 152	-11 715 571
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance		211	- 211
TOTAL (IV)	14 247 665	30 327 120	-16 079 455
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	47 018 296	48 250 647	-1 232 351

Compte de résultat

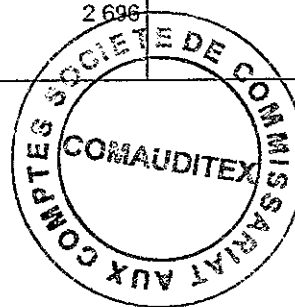
Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	12 500		12 500	537 500	- 525 000 -97,67
Production vendue biens	331 962		331 962	374 047	- 42 085 -11,25
Production vendue services	700 930		700 930	972 708	- 271 778 -27,94
Chiffres d'affaires Nets	1 045 392		1 045 392	1 884 255	- 838 863 -44,52
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			5 219	15 607	- 10 388 -66,56
Autres produits			2 962	20 855	- 17 893 -85,80
Total des produits d'exploitation (I)			1 053 573	1 920 718	- 867 145 -45,15
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)			18 436	368 714	- 350 278 -95,00
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			944 116	916 673	27 443 2,99
Impôts, taxes et versements assimilés			46 580	46 784	- 204 -0,44
Salaires et traitements			439 044	299 031	140 013 46,82
Charges sociales			184 624	132 532	52 092 39,31
Dotations aux amortissements sur immobilisations			272 104	99 271	172 833 174,10
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant			210 000	303 446	- 93 446 -30,79
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			13 177	2	13 175 N/S
Total des charges d'exploitation (II)			2 128 080	2 166 453	- 38 373 -1,77
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-1 074 508	-245 736	- 828 772 337,26
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			27 936 075	1 943 934	25 992 141 N/S
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			1 171 336	619 142	552 194 89,19
Produits financiers de participations			3 081	6 540 016	-6 536 935 -99,95
Produits des autres valeurs mobilières et créances			125 479	412 989	- 287 510 -69,62
Autres intérêts et produits assimilés			58 352	74 977	- 16 625 -22,17
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change			475	411	64 15,57
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			27 650	147 729	- 120 079 -81,28
Total des produits financiers (V)			215 038	7 176 122	-6 961 084 -97,00
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 802 996		2 802 996 N/S
Intérêts et charges assimilées			440 719	830 989	- 390 270 -46,96
Différences négatives de change			119 651	18 819	100 832 535,80
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			7 855	56 740	- 48 885 -86,16
Total des charges financières (VI)			3 371 220	906 548	2 464 672 271,87
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-3 156 183	6 269 574	-9 425 757 559,34
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			22 534 048	7 348 630	15 185 418 205,64

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	25		25	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	280		280	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	305		305	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	395		395	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	443		443	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	838		838	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-533		- 533	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	7 686 411		7 686 411	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	29 204 990	11 040 773	18 164 217	164,52
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	14 357 886	3 692 143	10 665 743	288,88
RESULTAT NET	14 847 104	7 348 630	7 498 474	102,04
Dont Crédit-bail mobilier	2 696	2 696		0,00
Dont Crédit-bail immobilier				



Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/09/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 47 018 296,17 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 14 847 103,85 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/01/2020 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 25 782 467 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 482 478	230	5 566 853	915 855
Immobilisations corporelles	702 584	5 726 986		6 429 570
Immobilisations financières	12 806 399	11 375 230	5 744 586	18 437 042
TOTAL	19 991 461	17 102 446	11 311 439	25 782 467

Amortissements et provisions d'actif = 4 091 348 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	376 758	219 530	179	596 108
Immobilisations corporelles	339 670	52 574		392 244
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	300 000	2 802 996		3 102 996
TOTAL	1 016 428	3 075 100	179	4 091 348

Etat des créances = 36 354 432 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	15 889 980	14 428 518	1 461 462
Actif circulant & charges d'avance	20 464 452	20 387 524	76 928
TOTAL	36 354 432	34 816 042	1 538 390

Provisions pour dépréciation = 274 106 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours		210 000			210 000
Comptes de tiers	64 106				64 106
Comptes financiers					
TOTAL	64 106	210 000			274 106

Charges constatées d'avance = 70 980 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 6 750 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1687500	4,00	6 750 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1687500	4,00	6 750 000

Etat des dettes = 14 247 665 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	11 600 145	145	11 600 000	
Dettes financières diverses	2 038 172	1 969 688	68 484	
Fournisseurs	19 662	19 662		
Dettes fiscales & sociales	173 105	173 105		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	416 581	416 581		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	14 247 665	2 579 181	11 668 484	

Charges à payer par postes du bilan = 93 094 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	39
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	22 555
Autres dettes	70 500
TOTAL	93 094

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 045 392 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	12 500	1,20 %
Ventes de produits résiduels	331 962	31,75 %
Prestations de services	700 930	67,05 %
TOTAL	1 045 392	100.00 %

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 106 314 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits à recevoir(468700)	106 314
TOTAL	106 314

Charges constatées d'avance = 70 980 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'av(468000)	70 980
TOTAL	70 980

Charges à payer = 93 094 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Agios à payer ind(518610)	39
TOTAL	39

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisio.pour congés payés(428200)	12 988
Org.soc. ch/congés a(438200)	5 386
Autres charges à payer(438600)	3 916
Etat autres ch. a pa(448600)	265
TOTAL	22 555

Autres dettes	Montant
Charges à payer(468600)	70 500
TOTAL	70 500

LISTE DES FILIALES

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Nom Sociétés	N° RCS	% Détention
SARL WSV France BIS	414 608 596	100,00%
SAS L2JS	521 504 431	33,33%
SAS TRILOGIE	812 053 254	15,67%
SNC DU SOLEIL	793 613 969	50,00%
SNC NATURE ET SOLEIL	411 986 516	50,00%
SNC S.I.P.	378 884 209	99,00%
SAS AZUR INVEST	821 147 865	50,00%
SAS BYZINVEST	443 651 666	50,00%
SAS GUSTAVE	814 973 111	25,00%
SCCV DU HEAUME	821 662 608	25,00%
SAS NALEDOM	532 613 270	100,00%
SNC AGORA 7	827 464 421	60,00%
SNC POP 19	832 562 458	30,00%
SARL SECORAP	490 961 976	51,02%
SAS SOCIETE DU MONTAGE	830 249 587	50,00%
SNC JACOB INVESTISSEMENTS	531 557 312	99,80%
SAS FONCIERE DEVELOPPEMENT	429 668 973	50,00%
SNC DES 2 MONDES	829 409 366	10,00%
SCCV DES POUCES VERTS	831 396 916	25,00%
SCI TRACMURS	835 010 711	50,00%
SAS DES VIOLETTES	833 374 143	50,00%
SNC QFP	839 797 016	49,00%
SAS BESIDE CAPITAL	847 762 390	50,00%
SNC LBP INVEST	844 878 890	40,00%
SAS DU CAPITAL	853 995 264	50,00%
SAS DE LA VERRERIE	844 802 267	35,00%
SAS NEWCO PLACE DES LICES 2019	850 180 696	50,00%
SNC 26 GAY LUSSAC	842 778 714	50,00%
SNC DES ARTIFICIERS	833 873 714	33,30%